

www.coe.int/TCY

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 10 mai 2015

T-CY (2015)5

Comité de la Convention Cybercriminalité (T-CY)

T-CY 13

13^e réunion plénière du Comité de la Convention Cybercriminalité

Ordre du jour annoté (projet)

15 juin (9 heures) – 16 juin 2015 (18 heures)

Palais de l'Europe, salle 1

Conseil de l'Europe, Strasbourg

Document élaboré par le Secrétariat

Ordre du jour annoté

(Veillez noter que les points de l'ordre du jour marqués d'un* relèvent de la décision des membres représentant les Parties contractantes à la Convention de Budapest

<p>1. Ouverture de la 13^e réunion plénière et adoption de l'ordre du jour</p>
<p>2. Etat des signatures et des ratifications de la Convention de Budapest et de son Protocole et état des adhésions à ces deux instruments.</p> <p>Les participants sont invités à examiner l'état des signatures, ratifications ou adhésions par divers pays.</p>
<p>3. Informations communiquées par les Parties et les observateurs – Tour de table</p> <p>Les participants sont invités à donner des informations sur les évolutions législatives, les principaux cas, les événements importants, la formation dispensée à d'autres pays, y compris par des organisations internationales, etc.</p> <p>Les signataires et les Etats invités à adhérer sont priés de rendre compte des progrès réalisés en vue de la ratification de la Convention de Budapest sur la cybercriminalité et de son Protocole relatif à l'incrimination d'actes de nature raciste et xénophobe ou de l'adhésion à ces deux instruments.</p>
<p>4. Résultats de manifestations internationales sur la question</p> <p>Les participants sont invités à partager des informations sur les récentes manifestations internationales présentant un intérêt pour les travaux du T-CY.</p>
<p>5. Dialogue avec des organisations internationales (observateurs du T-CY)</p> <p>Les représentants des organisations internationales ayant le statut d'observateur auprès du T-CY sont invités à présenter les activités pertinentes et à engager un dialogue avec les membres du T-CY. La liste des observateurs comprend la Commission de l'Union africaine, l'Union européenne (Commission, ENISA, EUROJUST, EUROPOL), INTERPOL, l'UIT, l'OEA, l'OCDE, l'OSCE, l'ONU DC et le G7.</p>
<p>6. Suivi du rapport d'évaluation du T-CY sur les dispositions relatives à la conservation rapide*</p> <p>Les participants à la 13^e réunion plénière sont invités à envisager, en vue de leur adoption, deux projets de rapports :</p> <ul style="list-style-type: none">- Le projet de rapport d'évaluation supplémentaire sur la mise en œuvre des dispositions relatives à la conservation de la Convention de Budapest sur la cybercriminalité (document T-CY(2015)6). Le T-CY est invité à examiner le projet d'évaluation établi par le Bureau du T-CY concernant les Parties qui n'ont pas participé à l'évaluation des dispositions relatives à la conservation en 2012.- Projet de rapport préparé par le Bureau du T-CY (document T-CY(2015)07) sur la suite donnée par les Parties à l'évaluation des dispositions relatives à la conservation adoptée en décembre 2012.

<p>7. Dispositions à évaluer dans le cadre du 3^e cycle d'évaluation du T-CY (2015)*</p> <p>A sa 11^e réunion plénière, le T-CY a décidé de consacrer le 3^e cycle des évaluations à l'article 13 (sanctions et mesures). Les participants à la 13^e réunion plénière sont invités à examiner, en vue de son adoption, le projet de questionnaire élaboré par le Bureau (document T-CY(2015)03).</p>
<p>8. Notes d'orientation du T-CY*</p> <p>Les membres du T-CY sont invités à faire des propositions pour d'autres notes d'orientation.</p>
<p>9. Programme de travail du T-CY pour 2016-2017</p> <p>Les Parties sont invitées à examiner les progrès réalisés dans le cadre du programme de travail actuel (2014-2015) et à commencer à discuter du programme de travail de 2016-2017.</p>
<p>10. Dotations financières du T-CY pour 2015-2016</p> <p>Le Secrétariat informera les participants de l'état des ressources financières dont disposera le T-CY en 2015 et 2016.</p> <p>A la suite de la décision sur le financement du T-CY prise à la 9^e réunion plénière, les Parties sont invitées à envisager d'apporter une aide financière au T-CY par des contributions volontaires au projet CYBERCRIME@OCTOPUS.</p>
<p>11. Activités des projets de renforcement des capacités et Bureau de programme du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité (C-PROC)</p> <p>Le Secrétariat donnera des renseignements à jour sur les projets de renforcement des capacités et le Bureau de programme du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité (C-PROC) de Bucarest.</p>
<p>12. Groupe sur les preuves dans le nuage</p> <p>Le T-CY CEG rendra compte des travaux en cours et sollicitera des observations sur le projet de document relatif aux défis que pose l'accès de la justice pénale aux données stockées dans le nuage (document T-CY(2015)10).</p>
<p>13. Questions diverses</p>
<p>14. Prochaine réunion du T-CY*</p> <p>Les membres du T-CY sont invités à se prononcer sur la proposition d'organisation de la 14^e réunion plénière du T-CY les 1^{er} et 2 décembre 2015. La réunion plénière sera précédée d'une audition du groupe sur les preuves dans le nuage avec l'industrie et d'autres acteurs qui se tiendra l'après-midi du 30 novembre 2015.</p> <p>Cette proposition dépendra de la disponibilité de fonds.</p>